

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Documentation statistique relative aux accidents professionnels Question écrite n° 22185

Texte de la question

Mme Elsa Faucillon interroge Mme la ministre du travail sur la documentation statistique officielle relative aux accidents professionnels. Depuis le 1er janvier 2019, on compte plus de 500 accidents professionnels graves ou mortels en France. Chaque semaine, une dizaine de personnes perd la vie au travail principalement des ouvriers du BTP, des chauffeurs routiers et des agriculteurs. 40 % des victimes ont plus de 50 ans. Les jeunes sont aussi parmi les travailleurs les plus touchés, notamment les saisonniers et les intérimaires : 80 décès en 2017, témoignant à l'évidence d'une précarité alarmante, alimentée par l'ubérisation galopante des emplois. Pourtant, il n'existe toujours pas de documentation statistique globale, précise et systématique des accidents survenus à la fois dans le secteur privé, le secteur public et pour les travailleurs indépendants. Face à ce fléau, qui ne peut rester une fatalité, elle lui demande si elle compte garantir la recherche et la publication annuelle de ces informations indispensables.

Données clés

Auteur : Mme Elsa Faucillon

Circonscription: Hauts-de-Seine (1re circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 22185

Rubrique: Accidents du travail et maladies professionnelles

Ministère interrogé : Travail

Ministère attributaire : Travail, plein emploi et insertion

Date(s) clée(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 21 octobre 2019

Question publiée au JO le : <u>6 août 2019</u>, page 7311 Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)